

Situation financière

Dans un contexte de croissance de la performance économique, la situation financière de comPlan s'est nettement améliorée au cours de l'exercice 2021. Les taux d'intérêt en francs suisses ont légèrement augmenté et les cours des actions ont atteint de nouveaux sommets. comPlan a réalisé un rendement global des placements de +9,7 % au cours de l'exercice 2021 (+3,7 % l'année précédente), ce qui a fait passer le total du bilan à 13,2 milliards de francs au 31 décembre 2021 (12,1 milliards l'année précédente). A fin décembre 2021, le taux de couverture de comPlan était de 120,1 % (111,8 % l'année précédente) et les réserves de fluctuation de valeur nécessaires ont été entièrement constituées.

Rémunération des avoirs de vieillesse

Grâce à une stratégie de placement solide et largement diversifiée, un rendement des placements de +9,7 % a été enregistré au cours de l'exercice 2021. La situation financière de comPlan continue ainsi d'être renforcée. C'est pourquoi le Conseil de fondation a décidé à l'unanimité de rémunérer les avoirs de vieillesse épargnés des assurés actifs à 3,5 % pour l'exercice 2021. Cela est nettement supérieur au taux d'intérêt minimal LPP de 1,0 % prescrit par le Conseil fédéral pour la rémunération de l'avoir de vieillesse obligatoire. La rémunération forme un tout, c'est-à-dire qu'elle comprend aussi bien la partie obligatoire que la partie surobligatoire de l'avoir de vieillesse correspondant. Par ailleurs, au cours de l'exercice 2022, l'avoir de vieillesse portera intérêt en cours d'année au taux minimal LPP de 1,0 %, et les rentes de vieillesse, d'invalidité et de survivants ne seront pas augmentées au 1^{er} janvier 2022.

Nouveau règlement de prévoyance avec une baisse progressive du taux de conversion à partir du 1^{er} janvier 2023

L'augmentation de l'espérance de vie ainsi que la perspective de rendements plus faibles dans les placements de la fortune entraînent une redistribution non souhaitée des assurés actifs vers les bénéficiaires de rentes dans le 2^e pilier. La réalité ne correspond plus aux hypothèses. Si le taux de conversion est trop élevé, il en résulte une lacune de financement qu'il faut combler. En conséquence, les assurés actifs doivent renoncer à une partie du rendement, car celui-ci est d'abord utilisé pour alimenter le capital de couverture manquant des bénéficiaires de rentes. Ces derniers bénéficient d'une garantie légale de toucher leur rente et de générer du rendement, tandis que ce sont les assurés actifs qui portent les risques. Pour contrecarrer partiellement la redistribution, le Conseil de fondation a décidé au cours de l'exercice 2021 d'abaisser progressivement le taux de conversion à partir du 1^{er} janvier 2023. La baisse du taux de conversion actuel de 5,34 % se fera par étapes mensuelles de 0,02 % à partir du 1^{er} janvier 2023 pour atteindre la valeur cible de 5,0 % au 1^{er} mai 2024. Diverses mesures d'atténuation, comme l'apport spécial financé par comPlan, aident à rendre les changements acceptables du point de vue social. Les assurés de comPlan ont été informés en détail en mai et en octobre sur les modifications du règlement de prévoyance en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2023.

Nouvelle directrice

Le Conseil de fondation de comPlan a élu Mme Daniela Thalmann comme nouvelle directrice à partir du 1^{er} septembre 2021. Elle succède à Urs Schaffner, qui a quitté comPlan en mars 2021. Nous le remercions pour son grand engagement et sa gestion prudente de comPlan pendant cinq ans.

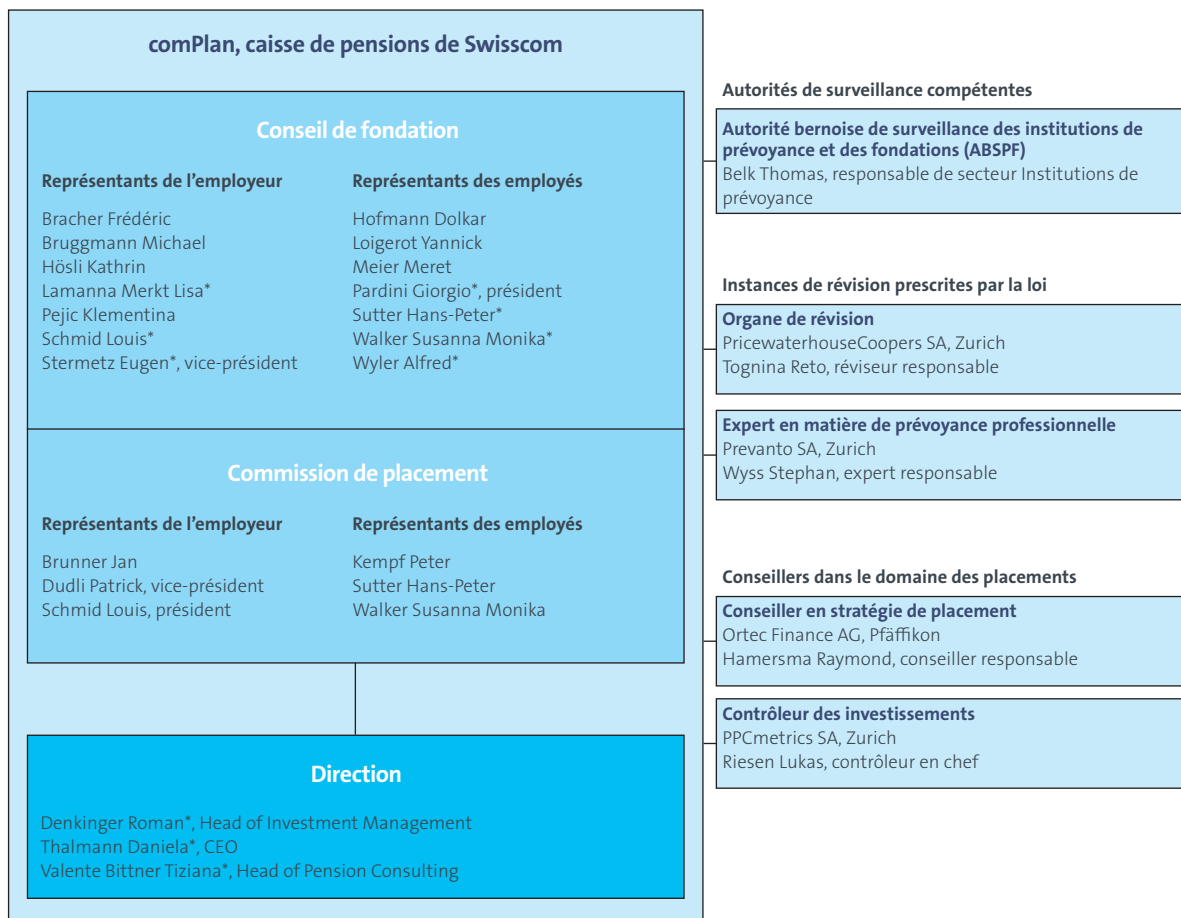
Perspectives

Le conseil de fondation de comPlan est composé de 14 membres. Ceux-ci se composent pour moitié de représentant(e)s des employé(e)s d'une part, et de l'employeur d'autre part. Les représentant(e)s des employé(e)s sont élu(e)s pour un mandat de quatre ans. Le mandat actuel expire le 31 décembre 2022, des élections au conseil de fondation seront donc organisées à l'automne 2022. Pour ce qui est des placements, un état des lieux de l'étude des actifs et des passifs aura lieu. Une analyse des risques climatiques permettra de vérifier l'impact de mesures plus poussées sur les actions ou les obligations d'entreprise.

Votre équipe comPlan

Structure organisationnelle

Organisation de comPlan, caisse de pensions de Swisscom, au 31 décembre 2021



* Signature collective à deux

Chiffres-clés

Données de base		31.12.2021	31.12.2020
Nombre d'assurés actifs (âgés de moins de 22 ans)		650	726
Nombre d'assurés actifs (âgés de 22 ans ou plus)		16 164	16 468
Âge moyen des assurés actifs		43,5	43,1
Nombre de rentes de vieillesse		7 394	7 226
Âge moyen des bénéficiaires d'une rente de vieillesse		71,8	71,3
Nombre de rentes d'invalidité		671	666
Nombre de rentes de conjoint/partenaire		859	800
Nombre de rentes de divorce		17	14
Nombre de rentes pour enfant		426	460
Nombre d'assurés actifs et de rentiers		26 154	26 333
Frais administratifs annuels par assuré	CHF	114	115
Nombre d'employeurs affiliés		12	12
Informations sur le bilan		31.12.2021	31.12.2020
Somme du bilan	mio. de CHF	13 176,9	12 055,1
Capital de prévoyance assurés actifs	mio. de CHF	4 889,7	4 726,0
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	mio. de CHF	5 327,4	5 418,1
Provisions techniques	mio. de CHF	698,5	591,0
Réserve pour fluctuations de valeur	mio. de CHF	2 008,5	1 262,0
Fonds libres (découvert)	mio. de CHF	188,7	–
Taux de couverture		31.12.2021	31.12.2020
Taux de couverture		120,1%	111,8%
Objectif de taux de couverture		118,4%	118,4%
Déficit de réserve		–%	6,6%
Déficit de réserve	mio. de CHF	–	713,2
Rendement des placements		2021	2020
Rendement des placements après déduction des coûts		9,7%	3,7%
Rémunération du capital de prévoyance assurés actifs		3,50%	1,00%
Rémunération technique des capitaux des bénéficiaires de rentes		1,75%	1,75%
Augmentations de rentes		–%	–%
Principaux flux de capitaux		2021	2020
Masse salariale assurée	mio. de CHF	1 815,5	1 841,1
Cotisations versées par les employés	mio. de CHF	175,1	176,6
Cotisations versées par l'employeur	mio. de CHF	247,8	250,7
Rentes de vieillesse	mio. de CHF	278,6	271,5
Rentes de survivants	mio. de CHF	26,1	24,7
Rentes d'invalidité	mio. de CHF	21,1	20,8
Prestations en capital et autres prestations	mio. de CHF	90,1	89,8

Modification des bases techniques: lors de sa réunion du 30 novembre 2021, le Conseil de fondation a décidé d'appliquer les bases techniques LPP 2020 basées sur des tables de génération, renforcées par la probabilité effective de mariage, et de constituer une provision pour la baisse du taux d'intérêt technique de 1,75 % à 1,50 %.

Placements

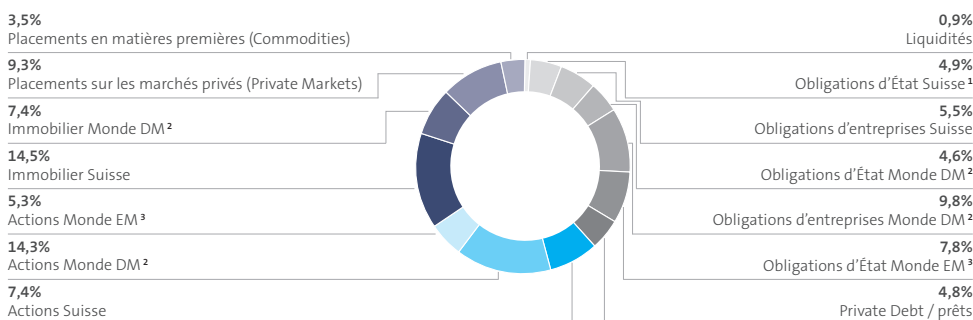
Marchés financiers 2021

Au cours de la deuxième année de la pandémie de Covid, l'environnement économique s'est amélioré à vue d'œil. La performance économique mondiale a connu une croissance significative, les taux de chômage ont baissé et les entreprises ont réalisé des bénéfices plus élevés. Les taux d'intérêt en francs suisses mais aussi dans d'autres monnaies ont légèrement augmenté. Les indices boursiers mondiaux ont atteint de nouveaux sommets. D'autres placements dans l'immobilier ou les placements sur le marché privé ont également enregistré des gains d'évaluation élevés. En raison de la hausse des prix des matières premières et des pénuries de livraison, les premiers signes d'inflation sont apparus au cours du second semestre. Au quatrième trimestre, la banque centrale américaine a annoncé un léger recul des mesures expansives de sa politique monétaire.

Composition de l'investissement patrimonial et investissement responsable

Durant l'exercice 2021, les optimisations continues de la stratégie de placement visant à améliorer le rapport rendement/risque ont été poursuivies. Les placements en actions ont été restructurés et l'immobilier a continué à se développer. A la fin de l'année, comPlan avait investi 38 % dans des placements rémunérés et 62 % dans l'immobilier. Les investissements dans des actions cotées regroupaient environ un quart de l'avoir de prévoyance, et ceux dans l'immobilier environ un cinquième. Au cours de l'exercice 2021, comPlan a encore intensifié ses efforts de dialogue avec les entreprises (engagement) en collaboration avec ses partenaires, notamment via l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR). L'engagement est complété par un exercice actif des droits de vote pour les actions Monde. L'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement a également été renforcée.

Composition des placements au 31.12.2021



1 Les emprunts de la Confédération suisse comprennent CHF 380 millions dus par la ZKB (Banque Cantonale de Zurich) avec la garantie d'état explicite du canton de Zurich

2 DM: Developed Markets (pays développés, OCDE)

3 EM: Emerging Markets (pays émergents)

Rendement de placement

Au cours de l'exercice 2021, le rendement de placement de comPlan s'élevait à +9,7 %. Huit catégories d'investissement ont apporté une contribution positive au rendement, six une contribution négative. Les plus grands moteurs positifs ont été les actions Monde DM, les placements sur le marché privé et les actions Suisse. Au cours des cinq dernières années, un rendement annuel moyen de +6,2 % a été généré, ce qui est nettement supérieur au rendement théorique. La part de rendement supérieure au rendement théorique a servi à financer les adaptations des paramètres actuariels (intérêt de bilan et provisions techniques), ainsi que la rémunération des avoirs de vieillesse au-dessus du taux d'intérêt minimal LPP en 2017, 2019 et 2021.

Rendement des placements et rémunération ces 5 dernières années

